

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE MAYRAN DU 19 NOVEMBRE 2025**

Présent(e)s : Mmes DALPAYRAT- DELMAS- FERRAND B.- FERRAND. M - SIRMAIN Sandrine - TEYSSEdre.  
Mrs DUPRE - FRAYSSE - GOTTARDO - MAZARS - MIQUEL - MOULY – POUGENQ - SIRMAIN Samuel.

Excusée : Mme Nadège ANDISSAC a donné procuration à Samuel SIRMAIN.

Quorum atteint : 14 élus présents.

Mr Kévin FRAYSSE a été nommé secrétaire

***Compte-rendu de la séance du 15 octobre adopté par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention.***

**■ Révision de la part fixe et variable pour la redevance assainissement (facturation 2027)**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs en vigueur :

- **Part fixe à 80.00 €uros,**
- **Part variable à 1.50 €uros (sur consommation 2026).**

Vote : unanimité.

**■ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable – exercice 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable transmis par le SMAEP de Montbazens-Rignac au titre de l'exercice 2024.

**■ Participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire - santé et prévoyance**

À compter du **1er janvier 2026** :

- Participation employeur prévoyance : **20 € / mois / agent**
- Participation employeur santé : **20 € / mois / agent**

Vote : unanimité.

**■ Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du centre de gestion 12**

Adhésion au contrat proposé par **CNP Assurances** (courtier : Willis Towers Watson France) pour 4 ans à partir du 01/01/2026.

Le Conseil autorise le Maire à signer les conventions et délègue la gestion au Centre de Gestion.

Vote : unanimité.

**■ Approbation du nouveau règlement intérieur d'Aveyron Ingenierie.**

Le Conseil confirme son adhésion et approuve le nouveau règlement.

Vote : unanimité.

## Décision modificative N° 1- BP PRINCIPAL 2025

L'adressage est terminé, les travaux ayant été réalisés en régie par les agents communaux, il est nécessaire de sortir de la section de fonctionnement la valeur des achats (ciment, sable, vis, écrous, ...) de la dernière réunion publique tenue par les techniciens du SMICA et du coût du temps passé par les agents sur cette opération.

Affectation de **10 631,48 €** en investissement (en complément de l'achat des panneaux- plaques de rues et numéros).

Vote : unanimité.

oooooooooooooooooooooooooooo

## Questions diverses

- Enquête publique Puech Tournez : procédure validée.
- Éclairage du stade : remplacement de 2 projecteurs ; réflexion sur passage en LED.
- Rénovation éclairage public : 28 lampes commandées.
- Voirie : compactage prévu sur la zone entre la rue du Couvent / Route des Places à proximité de l'espace propreté.

La séance est close à 21h 20.